

ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES PROGRAMMES

**ÉVALUATION DU PROGRAMME DE
BACCALAURÉAT EN PSYCHOLOGIE (7802)**

RÉSUMÉ D'ÉVALUATION

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Janvier 2015

Introduction

Le présent document résume le processus d'évaluation du programme de baccalauréat en psychologie (7802) de l'UQTR et fait la synthèse des principaux résultats de l'évaluation. La diffusion de ce résumé sur le Web vise à compléter le processus pour le rendre conforme à la *Politique d'évaluation périodique des programmes de l'UQTR*, ainsi qu'à la *Politique des établissements universitaires du Québec relative à l'évaluation périodique des programmes existants* du BCI¹.

1. Autoévaluation

Au trimestre d'hiver 2014, un comité a été formé en vue de procéder à l'autoévaluation du programme de baccalauréat en psychologie de l'UQTR. En plus de recourir aux données existantes habituelles (statistiques sur les admissions, les inscriptions et la diplomation; description des ressources humaines et matérielles; etc.), le Comité d'autoévaluation a entrepris ses propres enquêtes avec le soutien du Décanat des études. Au cours des mois de mars et avril 2014, les populations suivantes ont été sollicitées pour participer à une enquête électronique :

- Étudiants² (2^e et 3^e année) du programme de baccalauréat en psychologie ayant complété au moins 30 crédits au moment des enquêtes (108 répondants sur 244 personnes sollicitées, pour un taux de réponse de 44%);
- Diplômés (2010 et 2011) du baccalauréat en psychologie (36 répondants sur 155 personnes sollicitées, pour un taux de réponse de 23%);
- Professeurs et chargés de cours du Département de psychologie intervenant dans le programme ici évalué (32 répondants sur 60 personnes sollicitées, pour un taux de réponse de 53%).

Le *Rapport d'autoévaluation* a été adopté par les membres du comité le 26 mars 2015, puis déposé au Décanat des études, en conformité avec la politique institutionnelle d'évaluation.

2. Évaluation externe

Deux experts externes ont participé à la seconde étape du processus d'évaluation. Ces personnes ont émis des avis basés à la fois sur le *Rapport d'autoévaluation*, dont elles ont reçu copie, et sur les résultats des consultations tenues à huis clos, au cours de la journée du 1^{er} mai 2015, auprès de membres de la direction académique, d'étudiants, ainsi que de professeurs et chargés de cours. Chacun des experts a remis son rapport dans les délais prescrits par la politique.

¹ Bureau de coopération interuniversitaire, qui remplace la CREPUQ depuis janvier 2014. La politique de la CREPUQ est toujours en vigueur au moment d'écrire ces lignes.

² Dans le présent document, le générique masculin est utilisé, sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

3. Validation du Rapport final

Le *Rapport* final d'évaluation du programme de baccalauréat en psychologie, lequel fait la synthèse des documents produits au cours des deux étapes précédentes, a été validé par la Sous-commission du premier cycle le 20 octobre 2015 (résolution 2015-SCPC365-04). Le rapport et ses recommandations ont par la suite été adoptés par la Commission des études à sa réunion du 17 novembre 2015 (résolution 2015-CE567-07-01-R5367).

4. Profil du programme

Rattaché au Département de psychologie, le programme de baccalauréat en psychologie de l'UQTR, dans sa visée première, prépare les étudiants à la poursuite des études de cycles supérieurs exigées pour la pratique professionnelle de la psychologie. Le programme amène ainsi l'étudiant à acquérir des connaissances fondamentales et une méthodologie de recherche combinée à une pensée scientifique. Le programme entend également favoriser le développement d'aptitudes indispensables à l'acte professionnel. Étant donné que le baccalauréat en psychologie est terminal pour un nombre non négligeable d'étudiants, le programme vise aussi à initier ces derniers à certains éléments essentiels propres à toute intervention humaine. L'étudiant reçoit ainsi une préparation directe pour certains types d'emplois qui ne requièrent pas de posséder le titre de psychologue ni d'être reconnu pour l'exercice de la psychothérapie³.

Le cheminement régulier comporte 90 crédits de cours répartis sur trois ans (études à temps complet). L'étudiant peut se spécialiser à travers des blocs de cours optionnels pouvant comporter de 9 à 24 crédits dans les domaines suivants :

- évaluation et intervention,
- enfance et adolescence,
- neurosciences et cognition,
- santé,
- sexologie,
- gérontologie : le *bien vieillir* (jusqu'à 12 crédits) ou le *vieillessement pathologique* (jusqu'à 15 crédits).

5. Qualité et pertinence du programme

5.1. Points forts du programme

Parmi les principales forces du programme de baccalauréat en psychologie de l'UQTR, on retiendra les éléments suivants.

Les professeurs et les chargés de cours

Le *Rapport d'autoévaluation* montre que les professeurs du Département de psychologie sont tous titulaires d'un Ph.D. et que plusieurs d'entre eux ont également fait des stages postdoctoraux. En outre, comme le précise l'un des experts, le corps professoral «est actif en recherche, [...] compte plusieurs têtes d'affiches avec de

³ Depuis la Loi 21 modifiant le Code des professions dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines (2009), notamment, plusieurs titres d'emploi auparavant directement accessibles aux finissants du baccalauréat en psychologie ont été abolis (par exemple : agent de relations humaines). Le doctorat en psychologie est maintenant le diplôme exigé pour l'accès à l'Ordre des psychologues du Québec.

nombreuses publications dans des revues de premier plan [et] est diversifié quant à ses intérêts et ses orientations théoriques». Par ailleurs, les chargés de cours participent activement à l'offre de cours : leurs domaines d'intervention dans les activités offertes à travers le programme sont bien répartis et diversifiés.

Au cours des enquêtes électroniques menées par le Comité d'autoévaluation, des pourcentages élevés de répondants étudiants et diplômés (80% et plus) ont exprimé de la satisfaction envers les méthodes pédagogiques, la qualité des plans de cours ainsi que le respect des plans de cours. Amenés à cibler ce qu'ils considéraient comme les points forts du programme, ces répondants ont encore une fois nommé les professeurs et chargés de cours pour leur expertise, leur expérience, leur passion, leur disponibilité et leur ouverture.

La réputation du programme quant à sa spécificité et sa qualité

L'un des experts a souligné ainsi la spécificité du programme.

«Depuis sa création, le baccalauréat en psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières a su affirmer une identité forte et distincte de celle des autres programmes de baccalauréat en psychologie offerts en langue française au Canada. Le programme se distingue par son emphase unique sur le lien entre la théorie et la pratique.»

Chez les répondants enseignants de l'enquête électronique entreprise par le Comité d'autoévaluation, 94% (soit 30 personnes sur 32) se sont montrés d'accord avec l'énoncé selon lequel les objectifs du programme se comparent avantageusement aux objectifs visés par d'autres universités dans un programme similaire.

Les données des enquêtes institutionnelles *Relance* auprès des diplômés montrent, en outre, que l'orientation du programme a compté pour beaucoup dans le choix de l'institution pour les études de baccalauréat en psychologie (indice de 3,0 sur 4 à la *Relance* 2010 et de 2,9 à la *Relance* 2012), de même que la réputation du programme (2,9 et 3,1) ainsi que la qualité et la réputation des professeurs (2,8 et 3,0)⁴.

L'atteinte des objectifs spécifiques

Les résultats d'enquêtes (étudiants, diplômés et enseignants) montrent des pourcentages élevés de satisfaction (autour de 95% des répondants) envers l'atteinte de la majorité des objectifs spécifiques, à savoir : l'acquisition des connaissances et le développement d'habiletés nécessaires dans le champ disciplinaire de la psychologie, la familiarisation aux courants théoriques ou encore l'acquisition du langage de la discipline⁵. Les objectifs liés à la recherche semblent également bien atteints selon plus de 80% des répondants.

⁴ *Rapport d'autoévaluation*. Les nombres de répondants pour ce programme étaient de : 64 à la *Relance* 2010 et 65 à la *Relance* 2012.

⁵ *Rapport d'autoévaluation*.

5.2 Points à améliorer dans le programme

Il sera pertinent de rapporter que les deux experts ont affirmé ne pas trouver de problème majeur qui puisse être attribué au programme ici évalué. «Dans sa forme actuelle, précise l'un d'eux, le programme de baccalauréat en psychologie ne présente pas de failles importantes.» L'autre expert s'exprime en ces termes :

«Le programme actuel ne présente aucun problème majeur. Il a néanmoins fait l'objet d'une évaluation approfondie, ce qui a permis de mettre en lumière quelques faiblesses. Diverses recommandations sont proposées dans le rapport d'autoévaluation pour y remédier.»

Le *Rapport d'autoévaluation* présente quant à lui les quelques points faibles ci-dessous, à la lumière des résultats des enquêtes que le Comité a entreprises.

Le manque de repères en termes d'application pratiques

L'atteinte de certains objectifs pragmatiques reste à soutenir à travers le cheminement, à savoir :

- l'acquisition d'outils pour planifier et réaliser un projet d'intervention;
- l'acquisition d'une base suffisante de connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'occupation d'un emploi relié au domaine;
- le développement de compétences permettant de devenir un professionnel efficace dans le secteur de la psychologie (ce à quoi on peut s'attendre, étant donné que seule une partie de la formation de psychologue est complétée).

Concernant le plan de formation et le cheminement, la principale insatisfaction soulevée par les répondants touche l'intégration des connaissances théoriques et pratiques (57% de désaccord chez les étudiants et 63% chez les diplômés).

Les redondances dans les contenus de certains cours

Le programme de baccalauréat en psychologie comporterait quelques redondances de contenus – particulièrement dans les cours de développement – selon le point de vue des répondants des enquêtes. Étudiants et diplômés ont nommé ce fait parmi les points faibles du programme⁶. Les professeurs et chargés de cours ont, pour leur part, évoqué la chose dans leurs commentaires, mais une partie d'entre eux estiment que «les changements récemment apportés au programme⁷» ont permis d'exercer un certain contrôle sur les redondances de contenus, notamment en réduisant le nombre de cours sur le développement.

Le Comité d'autoévaluation suggère que la concertation entre les enseignants intervenant dans le programme soit accentuée. Il a formulé quelques recommandations à ce propos, lesquelles ont été appuyées par les deux experts.

⁶ *Rapport d'autoévaluation.*

⁷ Certains répondants ont apporté des précisions permettant de penser qu'ils faisaient référence à la modification de 2013, au cours de laquelle des blocs de cours optionnels en sexologie et en psychologie de la santé ont été ajoutés.

Les habiletés de communication orale et écrite chez les étudiants

Enfin, le Comité d'autoévaluation a remarqué une faible satisfaction chez les répondants étudiants envers la capacité du programme à développer des habiletés en communication orale. Les répondants enseignants ont semblé également fortement préoccupés par le développement des habiletés en communication écrite. Le Comité juge essentiel de veiller à soutenir davantage le développement de ces habiletés à travers le programme. Les professions du monde psychosocial exigent de grandes compétences à ces niveaux, tant pour que les intervenants puissent communiquer verbalement des contenus complexes et souvent délicats, que pour assurer des rapports écrits hautement professionnels. À cet effet, le Département de psychologie compte sur le Comité d'innovation pédagogique (récemment formé) pour cibler les cours qui permettront de mieux développer les compétences liées à la communication orale et écrite⁸. Les deux experts recommandent, quant à eux, que soient prévus des travaux mettant l'accent sur la rédaction écrite. La mise en place de ce type d'évaluation permettrait par ailleurs de pallier un autre point faible soulevé par quelques répondants étudiants et enseignants : l'approche trop basée, dans le programme, sur la mémorisation.

5.3 Pertinence du programme

Le *Rapport d'autoévaluation* et les propos de l'un des experts (cités précédemment dans le présent rapport) montrent bien la pertinence interuniversitaire du programme de baccalauréat en psychologie. Sa spécificité est reconnue : les motifs exprimés par les répondants diplômés pour le choix de l'institution contribuent à illustrer la couleur et la qualité du programme, tout comme le fait que ce programme est celui qui attire le plus grand nombre d'étudiants pour un programme similaire parmi les universités du réseau, mise à part l'UQAM, pour qui le bassin de population n'est pas comparable.

Pour étayer la pertinence institutionnelle du programme, l'on prendra en compte la poursuite des études d'une partie importante des diplômés vers le doctorat en psychologie, diplôme requis pour être admis par l'Ordre des psychologues. Par ailleurs, l'on considérera l'offre de cours du programme, largement partagée avec le certificat en psychologie, ainsi qu'avec le certificat en gérontologie. Une part importante des étudiants admis au programme ici évalué proviennent d'ailleurs du certificat en psychologie⁹.

6. Recommandations validées par la Sous-commission du premier cycle et adoptées par la Commission des études

Les recommandations suivantes découlent des principaux constats formulés par le Comité d'autoévaluation et par les experts externes. Ces recommandations font suite, également, à l'analyse du dossier qui a été faite par le Décanat des études et la Sous-commission du premier cycle. Il s'agit des recommandations qui figurent dans le *Rapport final* : en ce sens, elles ont été présentées à la Commission des études et ont été adoptées par cette instance.

⁸ *Rapport d'autoévaluation..*

⁹ *Rapport d'autoévaluation.*

Recommandation 1

Qu'une réflexion collective soit entreprise sur l'ensemble du programme, notamment afin :

- d'assurer l'équilibre entre la transmission des connaissances (théorie) et le développement des compétences (pratique);
- d'aborder, au cours de discussions en classe, les implications concrètes des théories, concepts et recherches présentés dans les cours.

Recommandation 2

Afin de contribuer à la réduction des redondances dans les contenus de cours, que le Comité de programme, de concert avec le Département de psychologie et en collaboration avec les enseignants, mette en place des plans de cours cadres¹⁰ dans la mesure du possible pour tous les cours du programme, afin de coordonner et ajuster les contenus.

Recommandation 3

Que le développement des habiletés de communication chez les étudiants soit bonifié à travers les cours existants (ou à travers de nouveaux cours, si la clientèle le permet), et que soient prévues des stratégies pédagogiques pertinentes et novatrices, favorisant la maîtrise des compétences de communication, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Recommandation 4

Que soit intégrée, parmi la liste des cours complémentaires du programme, la possibilité de faire un stage à travers un PICOM (projet d'intervention dans la communauté) ou toute autre activité à mettre en place.

Recommandation 5

Compte tenu des attentes à l'égard de la profession et de la configuration du réseau de la pratique professionnelle, que le programme favorise l'interdisciplinarité à travers certains cours où cela est pertinent (par exemple : Activité de synthèse; cours de collaboration interprofessionnelle (CIS1001, CIS1002); etc.).

¹⁰ On se référera à l'article 6.8 du Règlement sur le cheminement des étudiants de premier cycle (2013) pour la notion de Plan de cours cadres.